



RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00952

Numéro SIREN : 272 500 018

Nom ou dénomination : OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2015 sous le numéro de dépôt 769

REÇU PAR COURRIER
LE 9 FEV. 2015
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANCON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Séance du 30 octobre 2014

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni au siège de l'Office, 5 rue Loucheur à BESANCON, le 30 octobre 2014 à 9 H 30, sous la présidence de Monsieur Paul COIZET.

Étaient présents :

M. Philippe BELUCHE
M. Christian BONNET
M. Claude DALLAVALLE
M. Daniel DEFRASNE
M. Jean-Pierre GURTNER
Mme Simone JACQUIN-MONNIN
M. Philippe LEROY
Mme Sylviane MAXEL
Mme Denise PAUL
M. Serge PURICELLI
M. Robert STEPOURJINE
Mme Danièle TETU

Mme Annette POTIN, Commissaire du Gouvernement

Excusés :

M. Jean ANDRE (procuration à M. STEPOURJINE)
M. Marc DE GIORGI (procuration à M. PURICELLI)
M. François LAIGNEAU (procuration à M. COIZET)
Mme Soledad ROCHA
M. Lotfi SAID
Mme Vanessa STAWSKI

Mme Evelyne REBILLET, représentante du Comité d'Entreprise

Absents :

M. Denis BOURDIN
M. Eric DORGE
M. Pierre HELIAS
M. Gérard THIBORD

Assistaient à la séance : Mme Odile BANET, Directrice de l'Agence de MONTBELIARD
Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine
M. Jean-Noël DUTRIEUX
Mme Patricia FLEURY, Trésorière
M. Jean-Luc LABOUREY, Directeur Général
M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative
Mme Régine POBELLE-BELBACHIR, Directrice des Ressources et Moyens

Secrétaire de séance : Mme Elodie HUMBERT

L'ordre du jour est le suivant :

.....

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 OCTOBRE 2014**

RAPPORT N° 2014.04.001

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE A LA DESIGNATION DE DEUX PERSONNES QUALIFIEES**

Le Président ouvre la séance et remercie les administrateurs pour leur présence. Il annonce les procurations données par les membres excusés et note que le quorum est atteint.

M. COIZET présente le rapport qui concerne la modification de la composition du Conseil d'Administration suite à la désignation de deux personnes qualifiées.

Suite aux élections de mars dernier, le Conseil Général a été sollicité pour modifier les deux membres représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) et Pays de Montbéliard Agglomération (PMA).

Robert STEPOURJINE, Vice-Président du Grand Besançon et Jean ANDRE, Conseiller délégué de PMA ont été désignés par la Commission Permanente du Conseil Général pour siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitat 25.

M. COIZET présente les excuses de M. ANDRE qui ne pouvait pas être présent à cette séance du Conseil étant retenu par une autre réunion. Il cède alors la parole à M. STEPOURJINE qui se présente.

M. STEPOURJINE, comme annoncé par le Président, indique qu'il est Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon depuis 23 ans. Chargé de l'habitat, il est administrateur des 3 bailleurs sociaux présents sur l'agglomération bisontine et a donc souhaité intégrer le Conseil d'Habitat 25 afin d'être au plus près des Offices et de leurs actions et de mener un travail en coordination avec les bailleurs.

Les membres du Conseil accueillent ces nouveaux administrateurs et valident, à l'unanimité, la proposition de désignation de MM. ANDRE et STEPOURJINE au sein de la Commission des Finances.

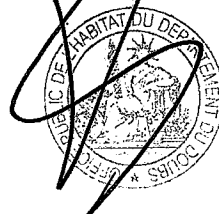
.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 30.

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 13 NOV. 2014

Le Président,
Paul COIZET.



**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 OCTOBRE 2014**

RAPPORT N° 2014.04.001

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE A LA DESIGNATION DE DEUX PERSONNES QUALIFIEES**

Par délibération en date du 18 avril 2011, l'Assemblée Départementale a fixé, conformément aux articles R. 421-5 et R. 421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation, la composition du Conseil d'Administration de l'Office.

Cette composition a été modifiée une première fois par la désignation de M. Philippe BOUQUET par la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs en remplacement de M. Jean-Claude GRAPPIN puis une deuxième fois par la désignation de M. Lotfi SAID en remplacement Mme Barbara ROMAGNAN.

La troisième modification concerne M. Philippe BELUCHE et M. Claude DALLAVALLE, pour siéger, en remplacement de Messieurs ALAUZET et BARBIER.

Ensuite, M. François LAIGNEAU, Directeur Territorial - Pôle prêts et politique de la Ville - à la Direction Régionale Franche-Comté de la Caisse des Dépôts, a succédé M. Eddy VASSAUX, décédé.

La cinquième modification concerne Madame Denise PAUL pour siéger en lieu et place de M. Philippe BOUQUET, démissionnaire.

Enfin, Mme Simone JACQUIN-MONNIN a succédé à M. Abdel Aziz KOUSSOURI qui a fait part de sa démission du Conseil d'Administration pour raisons personnelles.

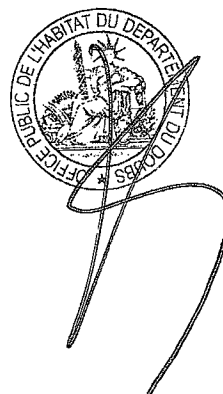
Suite aux élections de mars dernier, le Conseil Général a été sollicité pour modifier, parmi les sept personnes nommées par le Département comme personnes qualifiées, les deux membres représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) et Pays de Montbéliard Agglomération (PMA).

Ainsi, la Commission Permanente du Conseil Général réunie le 30 juin dernier, s'est prononcé favorablement sur la nomination de M. Robert STEPOURJINE, Vice-Président du Grand Besançon et M. Jean ANDRE, Conseiller délégué de PMA, pour siéger au Conseil d'Administration d'Habitat 25.

Il convient donc d'installer MM. STEPOURJINE et ANDRE dans leurs fonctions d'administrateurs. Je vous propose également que MM. STEPOURJINE et ANDRE remplacent Mme POISSENOT et M. PETITJEAN au sein de la Commission des Finances.

Cette modification de la composition du Conseil d'Administration d'Habitat 25 nécessite de réaliser les formalités administratives qui s'imposent auprès du Registre du Commerce de BESANCON.

Le Président,
Paul COIZET



Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 13 NOV. 2014

LE - 9 FEV. 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 18 décembre 2014

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni au siège de l'Office, 5 rue Loucheur à BESANCON, le 18 décembre 2014 à 9 H 30, sous la présidence de Monsieur Paul COIZET.

Étaient présents :

- M. Mohamed ABID
- M. Jean ANDRE (présent jusqu'au rapport n° 2014.05.005)
- M. Philippe BELUCHE
- M. Denis BOURDIN
- M. Daniel DEFRASNE
- M. Marc DE GIORGI
- M. Eric DORGE (présent jusqu'au rapport n° 2014.05.011)
- M. Jean-Pierre GURTNER
- Mme Simone JACQUIN-MONNIN
- M. François LAIGNEAU
- Mme Sylviane MAXEL (présente jusqu'au rapport n° 2014.05.015)
- Mme Denise PAUL
- M. Robert STEPOURJINE
- Mme Danièle TETU
- M. Gérard THIBORD
- M. Emmanuel TIRTAINE, Commissaire du Gouvernement
- Mme Evelyne REBILLET, représentante du Comité d'Entreprise

Excusés :

- M. Christian BONNET (procuration à M. GURTNER)
- M. Claude DALLAVALLE (procuration à M. BELUCHE)
- M. Philippe LEROY
- Mme Soledad ROCHA (procuration à Mme TETU)
- M. Lotfi SAID (procuration à M. COIZET)
- Mme Vanessa STAWSKI (procuration à M. DORGE)

Absent : M. Pierre HELIAS

Assistaient à la séance : Mme Odile BANET, Directrice de l'Agence de MONTBELIARD
Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine
M. Jean-Noël DUTRIEUX, Directeur de la Comptabilité et des Finances
Mme Patricia FLEURY, Trésorière
M. Jean-Luc LABOUREY, Directeur Général
M. Patrice JUILLET, Directeur des Affaires Générales
M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative
Mme Régine POBELLE-BELBACHIR, Directrice des Ressources et Moyens

Secrétaire de séance : Mme Elodie HUMBERT

L'ordre du jour est le suivant :

.....

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2014**

RAPPORT N° 2014.05.001

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE AU RENOUELEMENT DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES
ET INSTALLATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DANS LES
DIFFERENTES COMMISSIONS LEGALES OU CONSTITUEES PAR LE CONSEIL**

Le Président ouvre la séance et remercie les administrateurs pour leur présence. Il annonce les procurations données par les membres excusés et note que le quorum est atteint. Il rappelle que les élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration ont eu lieu et fait part des résultats issus du dépouillement du scrutin effectué le 26 novembre 2014. Le Président salue et remercie les services qui ont organisé ces élections pour la qualité de travail réalisé.

Le Président présente et félicite les nouveaux administrateurs élus, à savoir :

- Mme Sylviane MAXEL, tête de liste de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV),*
- M. Marc DE GIORGI, tête de liste de la Confédération Nationale du Logement (CNL),*
- Mme Simone JACQUIN-MONNIN, second sur la liste CLCV,*
- M. Mohamed ABID, tête de liste de la Confédération Syndicale des Familles (CSF).*

Ce renouvellement des représentants des locataires nécessite d'installer les nouveaux administrateurs dans les différentes commissions légales ou constituées par le Conseil.

Pour ce qui concerne le Bureau du Conseil, le Président propose de procéder à un vote à main levée pour la désignation d'un représentant des locataires au sein de cette instance. Le poste est proposé à Mme MAXEL, qui, préalablement contactée, se porte candidate.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, désigne Mme MAXEL pour représenter l'ensemble des locataires au sein du Bureau du Conseil.

S'agissant de la représentation dans la Commission d'Attribution des Logements, M. COIZET propose :

- de remplacer M. Serge PURICELLI titulaire et Mme Sylviane MAXEL suppléante par respectivement Mme Simone JACQUIN-MONNIN et M. Mohamed ABID,*
- de valider la nomination de MM. ANDRE et STEPOURJINE en remplacement de M. PETITJEAN et Mme POISSENOT en tant que membre à voix consultatives,*
- de désigner M. Philippe BELUCHE comme membre suppléant en remplacement de M. Frédéric BARBIER.*

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide les propositions de modifications de la composition de la Commission d'Attribution des Logements.

Concernant la représentation à la Commission d'Appel d'Offres, le Président propose de remplacer M. Serge PURICELLI par Mme MAXEL.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour terminer, M. COIZET propose que Mme JACQUIN-MONNIN, M. DE GIORGI et M. ABID deviennent membres de la Commission des Finances.

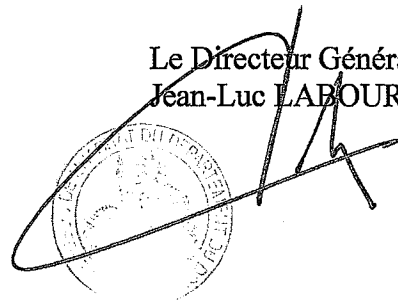
A l'unanimité le Conseil d'Administration valide la proposition de modification de la composition de la Commission des Finances.

Au nom du Conseil, le Président accueille et félicite les nouveaux représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat 25.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 20.

Le Directeur Général,
Jean-Luc LABOUREY.



Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 31 DEC. 2014

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2014**

RAPPORT N° 2014.05.001

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE AU RENOUELEMENT DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES
ET INSTALLATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DANS LES
DIFFERENTES COMMISSIONS LEGALES OU CONSTITUEES PAR LE CONSEIL**

1 - Résultat des élections

En application de la réglementation fixée par le décret n° 2008-566 du 18 juin 2008, des élections devaient être organisées entre le 15 novembre et le 15 décembre 2014 en vue de procéder au renouvellement des représentants des locataires au sein des Conseils d'Administration des offices publics de l'habitat.

Ces élections se sont déroulées courant novembre pour Habitat 25.

Le vote au scrutin secret de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste sans radiation, panachage, ni surcharge était prévu par correspondance avec dépouillement au siège de l'Office.

Les bulletins de vote devaient être postés avant le 22 novembre 2014 minuit pour être pris en compte, la date du dépouillement étant fixée au 26 novembre.

Le dépouillement du scrutin, effectué le 26 novembre 2014 au siège de l'Office, a donné les résultats suivants :

- électeurs inscrits	9 501
- votants	1 905
- votes exprimés	1 778
- bulletins nuls	119
- bulletins blancs	8

Répartition des suffrages :

- Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV)	887 voix
- Confédération Nationale du Logement (CNL)	529 voix
- Confédération Syndicale des Familles (CSF)	362 voix

Le vote a eu lieu au scrutin secret de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste, sans radiation ni panachage.

Les résultats se décomposent comme suit :

- Calcul du quotient électoral : $QE = 1778 : 4 = 444,5$

- Elections immédiates :
 - Tête de liste CLCV : Mme MAXEL
 - Tête de liste CNL : M. DE GIORGI
- Reste des voix :
 - CLCV : $887 - 444,5 = 442,5$
 - CNL : $529 - 444,5 = 84,5$
 - CSF : 362
- Elections au plus fort reste :
 - Second sur la liste CLCV : Mme JACQUIN MONNIN
 - Tête de liste CSF : M. ABID

Sont donc élus pour représenter les locataires au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs :

- 1) Mme Sylviane MAXEL - 13 A rue de Trey à BESANCON (liste CLCV)
- 2) M. Marc DE GIORGI - 7 rue de la Rochette à PONT DE ROIDE (liste CNL)
- 3) Mme Simone JACQUIN MONNIN – 8 rue Le Clos à MEREY SOUS MONTROND (liste CLCV).
- 4) M. Mohamed ABID – 17 rue Gustave Courbet à MONTBELIARD (liste CSF)

Il convient donc d'installer Monsieur Mohamed ABID dans ses fonctions d'administrateur.

Par ailleurs, il convient :

- de procéder à l'élection d'un représentant des locataires au Bureau du Conseil d'Administration,
- de modifier la composition de la Commission d'Attribution de logements,
- de modifier la composition de la Commission d'Appel d'Offres,
- de modifier la composition de la Commission des Finances.

2 - Election au sein du Bureau

En application de l'article R 421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil forme en son sein un Bureau qui comprend le Président et six membres dont un représentant des locataires élus au scrutin majoritaire.

Depuis le Conseil d'Administration du 17 décembre 2012, la composition du Bureau est la suivante :

M. Paul COIZET
 Mme Denise PAUL
 M. Jean-Pierre GURTNER
 Mme Soledade ROCHA
 M. Lofti SAID
 Mme Danièle TETU
Mme Sylviane MAXEL, représentant des locataires.

Il vous est donc proposé de procéder à l'élection du membre choisi parmi les représentants des locataires élus.

Hormis cette modification le Bureau reste constitué de la même façon.

3 - Constitution de la Commission d'Attribution des Logements

En application des articles L 441-2 et R 441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil d'Administration désigne dans sa commission d'attribution, 6 titulaires dont un représentant des locataires et 6 suppléants (dont également un représentant des locataires).

Depuis le Conseil d'Administration du 17 décembre 2012, la composition de la Commission d'Attribution des Logements est la suivante :

Voix délibératives :

➤ Administrateurs :

Titulaires	Suppléants
M. Denis BOURDIN M. Paul COIZET Mme Soledade ROCHA M. Lofti SAID Mme Danielle TETU	M. Frédéric BARBIER M. Jean-Pierre GURTNER Mme Denise PAUL M. Eric DORGE M. Daniel DEFRASNE
M. Serge PURICELLI, représentant des locataires	Mme Sylviane MAXEL, représentant des locataires

➤ Le Maire de la commune concernée par l'attribution.

Voix consultatives :

Mme Vanessa STAWSKI
M. Daniel PETITJEAN
Mme Danièle POISSENOT
M. Jean-Yves TRON

Il vous est donc proposé de procéder à la nomination des représentants des locataires.

Il vous est également proposé de valider la nomination de Messieurs Jean ANDRE et Robert STEPOURJINE, en remplacement de Monsieur Daniel PETITJEAN et de Madame Danièle POISSENOT, en tant que membres à voix consultatives et de désigner M. Philippe BELUCHE comme membre suppléant en remplacement de Monsieur BARBIER.

Les autres membres resteront en place jusqu'au prochain renouvellement du Conseil d'Administration.

4 - Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Depuis le Conseil d'Administration du 16 mai 2013, la Commission d'Appel d'Offres de l'Office est composée, outre le Directeur Général Président de la Commission, de quatre titulaires :

Reçu le 31 DEC. 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 18 décembre 2014

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni au siège de l'Office, 5 rue Loucheur à BESANCON, le 18 décembre 2014 à 9 H 30, sous la présidence de Monsieur Paul COIZET.

Étaient présents :

M. Mohamed ABID
M. Jean ANDRE (présent jusqu'au rapport n° 2014.05.005)
M. Philippe BELUCHE
M. Denis BOURDIN
M. Daniel DEFTRASNE
M. Marc DE GIORGI
M. Eric DORGE (présent jusqu'au rapport n° 2014.05.011)
M. Jean-Pierre GURTNER
Mme Simone JACQUIN-MONNIN
M. François LAIGNEAU
Mme Sylviane MAXEL (présente jusqu'au rapport n° 2014.05.015)
Mme Denise PAUL
M. Robert STEPOURJINE
Mme Danièle TETU
M. Gérard THIBORD
M. Emmanuel TIRTAINE, Commissaire du Gouvernement
Mme Evelyne REBILLET, représentante du Comité d'Entreprise

Excusés :

M. Christian BONNET (procuration à M. GURTNER)
M. Claude DALLAVALLE (procuration à M. BELUCHE)
M. Philippe LEROY
Mme Soledad ROCHA (procuration à Mme TETU)
M. Lotfi SAID (procuration à M. COIZET)
Mme Vanessa STAWSKI (procuration à M. DORGE)

Absent :

M. Pierre HELIAS

Assistaient à la séance : Mme Odile BANET, Directrice de l'Agence de MONTBELIARD
Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine
M. Jean-Noël DUTRIEUX, Directeur de la Comptabilité et des Finances
Mme Patricia FLEURY, Trésorière
M. Jean-Luc LABOUREY, Directeur Général
M. Patrice JUILLET, Directeur des Affaires Générales
M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative
Mme Régine POBELLE-BELBACHIR, Directrice des Ressources et Moyens

Secrétaire de séance : Mme Elodie HUMBERT

L'ordre du jour est le suivant :

.....

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2014**

RAPPORT N° 2014.05.008

VALIDATION DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Président présente rapidement le rapport concernant la validation de la désignation d'un Commissaire aux Comptes.

Pour désigner ce Commissaire aux Comptes il a été procédé à une consultation qui a conduit à la réception de 12 offres qui ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Au regard de l'analyse réalisée, l'offre de DELOITTE & ASSOCIES représenté par Vanessa GIRARDET en tant que titulaire et BEAS représenté par Gérard BADIN en tant que suppléant a été retenue.

Le Conseil n'a pas d'observation particulière. A l'unanimité le choix du Commissaire aux Comptes et de son suppléant est validé.

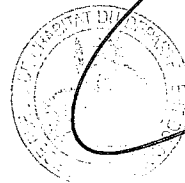
.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 20.

Le Directeur Général,
Jean-Luc LABOUREY.

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 31 DEC. 2014



Reçu le 31 DEC. 2014

RAPPORT N° 2014.05.008

VALIDATION DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lors de sa séance du 24 avril 2014, le Conseil d'Administration a décidé que l'Office, jusqu'alors régi par les règles de la comptabilité publique, soit soumis aux règles de la comptabilité commerciale à compter du 1^{er} janvier 2015. Afin de répondre aux obligations liées à la comptabilité commerciale, il est nécessaire de désigner un Commissaire aux Comptes.

Pour l'Office, la mission de commissariat aux comptes portera sur six exercices de 2015 à 2020 inclus. Le premier exercice de la mission est un exercice comptable de 12 mois avec une clôture au 31 décembre 2015. Il est rappelé que le Commissaire aux Comptes désigné exerce conformément au Code de la Construction et de l'Habitation sa mission dans des conditions définies par le Code de Commerce sous réserve des règles propres applicables aux OPH. Le commissaire aux comptes a une mission d'audit conduisant à la certification des comptes. Au travers de l'audit, le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisme à la fin de l'exercice. Il vérifie également la sincérité des informations dans les rapports comptables et financiers soumis au Conseil d'administration. Le Commissaire aux Comptes se doit d'assurer une mission d'alerte auprès du CA en cas de difficultés financières rencontrées par l'organisme.

A cette mission réglementaire sont adjointes des missions supplémentaires, certification des demandes de subventions aux collectivités et réalisation de missions spécifiques relatives à l'organisation et aux comptes.

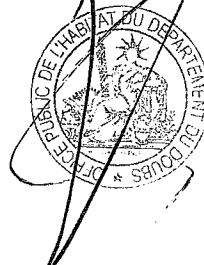
Pour désigner ce Commissaire aux Comptes, il a été procédé à une consultation selon la procédure adaptée ouverte en application de l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 15 octobre 2014 dans les annonces légales de l'Est Républicain. La date limite de réception des offres était fixée au 3 novembre 2014.

12 plis ont été reçus et ont fait l'objet d'une analyse approfondie sur la base des critères de sélection des offres mentionnés dans la publicité : prix des prestations pondéré à 40 % et valeur technique pondérée à 60 %. Au regard de l'analyse réalisée, l'offre de DELOITTE & ASSOCIES représenté par Vanessa GIRARDET en tant que titulaire et BEAS représenté par Gérard BADIN en tant que suppléant a été retenue.

Le choix du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant doit être acté par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est appelé à valider le choix du Commissaire aux Comptes et de son suppléant.

Le Président,
Paul COLZET.



Prefecture de la Région Franche Comté
Prefecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 31 DEC. 2014